

## **Partie 1 : Promotion des coopérations et des jumelages**

### **A. Une plateforme d'information**

En tant qu'acteur régional bien identifié, l'Association des Communes Jumelées du Limousin (ACJL) est très régulièrement sollicitée par ses adhérents, par le grand public, par des professionnels (enseignants, travailleurs de jeunesse...) et par divers organismes pour fournir des informations sur la question des jumelages et des partenariats européens.

En 2016, l'ACJL a répondu à des centaines d'**appels téléphoniques** et de **courriels**. Les demandes les plus fréquentes concernaient surtout :

- Liste des communes jumelées limousines ;
- Création d'un jumelage ;
- Financements, législation, mutualisation de moyens de transport ;
- Mobilité des jeunes.

Plusieurs communes ont notamment fait appel à l'ACJL en 2016 dans le but de créer un premier jumelage dans leur ville. Ainsi, les administrateurs ont accompagné les communes de Saint-Just-le-Martel (87) et Evaux-les-Bains (23) qui souhaitent respectivement se jumeler avec l'Italie et le Portugal. Les administrateurs de l'ACJL se sont entretenus à plusieurs reprises avec les élus des communes concernées en mairie ou lors de réunions publiques de présentation des jumelages.

### **B. Un outil d'aide à la communication**

Un des rôles de l'ACJL est également de favoriser la visibilité des projets de jumelages menés par les communes du Limousin :

- **Bulletin annuel « Limousin Jumelages »** : L'ACJL en a édité 200 exemplaires en 2016. Ces derniers ont été diffusés auprès des communes adhérentes, des comités de jumelage et des partenaires institutionnels, notamment lors de l'Assemblée générale. Ce bulletin est réalisé par le Vice-président en charge de la Corrèze, Guy-Jean-Pierre PLAS ;
- **Modernisation des outils de communication** : La question de la communication aura été centrale en 2016 pour l'association puisque tous les supports de communication ont été changés. Un gros travail de réflexion a été fait en partenariat avec L'Agence (agence de communication à Limoges) afin de repenser la stratégie de communication de l'ACJL. L'identité graphique qui a été revue pour s'adapter à la nouvelle

organisation territoriale, tout en conservant les couleurs des trois anciennes régions. L'ACJL dispose désormais d'un nouveau logo, d'une nouvelle charte graphique et de nouveaux outils de correspondance (papier tête de lettre, cartes de visite, cartes de correspondance, chemises...). L'architecture et le design du nouveau site internet *www.jumelages-limousin.eu* se sont ensuite inspirés de la nouvelle identité graphique pour répondre aux nouveaux enjeux de ce média et pour permettre une meilleure visibilité de nos actions et des actions des adhérents. L'espace « Adhérents » a volontairement été supprimé, car peu fonctionnel et sous utilisé. A présent, l'ACJL privilégie une transmission des informations par son intermédiaire pour ensuite être mises en ligne. Un nouvel agenda interactif, de nouvelles rubriques, un espace dédié aux publications ou encore une page « petites annonces » permettent de retrouver toute l'actualité des jumelages à l'échelle régionale. Ce site Internet, fortement fréquenté, est un véritable outil de communication, mais surtout une vraie vitrine pour les adhérents et leurs actions. Les membres de l'ACJL sont invités à le consulter régulièrement et à nous fournir toutes les informations qu'ils jugent utiles d'être diffusés sur ce support.

- **Pages Facebook et Twitter** : Depuis le mois d'août 2015, l'Association des Communes Jumelées du Limousin s'est dotée d'une page Facebook. Depuis l'été 2016, l'ACJL est également sur le réseau Twitter pour relayer les infos et articles de presse. Ces outils de communication sont notamment utilisés pour relayer les informations sur les programmes de financements mais également pour diffuser au plus grand nombre les activités des comités de jumelages.
- **Présence dans les médias** : Plusieurs articles évoquent les échanges d'expériences et l'Assemblée Générale organisés par l'ACJL, mais également un important focus sur les marchés de Noël et le rôle de l'ACJL auprès des comités. De très nombreux articles recensés évoquent par ailleurs les activités des comités de jumelage (dans Le Populaire du Centre, La Montagne et l'Echo du Centre).

Ces supports de communication permettent également de montrer le dynamisme des comités auprès du grand public et de communiquer auprès du plus grand nombre sur les activités de jumelage. Tous nos outils sont régulièrement consultés et l'ACJL ne peut qu'encourager ses membres à diffuser leurs événements ou à relayer l'information qui y est transmise.

### **C. Des ressources en matière de projets européens et internationaux**

- **Relai d'information** : L'ACJL relaie régulièrement auprès de ses adhérents les informations importantes concernant les jumelages dont elle a connaissance (événements, appels à projet, financements...). Ces informations sont essentielles pour les adhérents qui souhaitent mettre en place des projets ambitieux et novateurs. L'ACJL encourage ces projets qui nécessitent un suivi particulier.

- **Veille sur les programmes européens** : Tout au long de l'année, la chargée de mission procède à une veille du programme « Europe pour les citoyens ». Ce programme est particulièrement sollicité par les comités de jumelage dans le cadre de rencontres de citoyens et d'initiatives citoyennes qui impliquent le grand public. L'ACJL s'informe également de l'actualité d'autres sources de financement (Erasmus+, OFAJ, appels à projets sur la coopération internationale...), notamment pour soutenir les actions en direction de la jeunesse.
- **Conseil technique** : L'ACJL joue un rôle de conseiller technique auprès des communes adhérentes qui souhaitent de demander une subvention dans le cadre des programmes européens « Europe pour les citoyens », « Erasmus+ » et ceux de l'OFAJ.

⇒ Subventions accordées aux comités de jumelage du Limousin en 2016 dans le cadre du programme « Europe pour les citoyens » :

Comité de jumelage	Projet	Montant subvention
Isle/Cunzenhausen	Vivre ensemble en Europe hier, aujourd'hui, demain	10 000 €
Aixe-sur-Vienne	Facteurs favorisant une identité commune européenne	25 000 € (maximum)

#### D. Des échanges d'expériences

Comme tous les ans, l'ACJL propose à ses adhérents une journée « Echanges d'expériences » sur une thématique spécifique. Le Samedi 5 novembre 2016, Béatrice TRICARD, Maire de Nieul, ainsi que le Comité de jumelage AGD-Couzeix accueillait cette journée annuelle au Château de Nieul.

Une soixante de personnes (23 entités représentées) ont pu échanger autour du thème retenu lors de l'Assemblée Générale du 9 avril 2016 : *Communiquer sur son jumelage : mission impossible ?*

L'ACJL a d'abord présenté l'état des lieux de la communication dans les comités de jumelage en Limousin suite à un questionnaire en ligne qui avait été envoyé à toutes les entités adhérentes. Par la suite, ce sont deux comités limousins, qui ont présenté leurs visions sur cette question :

- Le Comité de jumelage du Pays de Pompadour (Corrèze) qui n'a pas encore une communication très développée et qui a présenté son état des lieux, ses difficultés et ses perspectives ;
- Le Comité de jumelage d'Isle (Haute-Vienne) qui communique déjà fortement depuis quelques années et qui a pu présenter ses outils et avantages à diffuser largement sa communication.

L'ACJL a présenté ensuite sa nouvelle stratégie et outils de communication, puis après la pause déjeuner a débattu avec les participants du « kit communication » proposé aux comités de jumelage. Ce kit reprend un certain nombre d'idées pour faciliter la communication dans les comités, mais aussi propose de confier celle-ci à un jeune comme référent communication.

## **E. Un réseau régional identifié : une présence sur le territoire**

### **E.1. Un nouvel adhérent en 2016**

La commune de Larche (Corrèze) a rejoint l'ACJL en novembre 2016. Cela fait un total de 59 entités adhérentes, représentant au total 82 communes du Limousin.

### **E.2. Elargissement de l'adhésion aux communes jumelées de toute la Nouvelle-Aquitaine**

Un des défis majeurs de l'ACJL est de renforcer le réseau des comités de jumelage et des communes jumelées au niveau régional.

Avant l'ouverture de la journée « Echanges d'expériences » du 5 novembre 2016, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue afin de modifier l'article 1 des statuts. Le nouveau territoire dans lequel nous vivons s'étant élargi, l'association a fait le choix de suivre cette évolution et ainsi de faire partager 30 années d'expériences sur les jumelages à toute la Nouvelle-Aquitaine. L'article 1 des statuts permet donc désormais à toutes les entités de Nouvelle-Aquitaine de pouvoir adhérer à l'ACJL et de profiter de tous ses services.

## **F. Des actions de coordination et de mutualisation**

### **F.1. Aide à la coordination des projets des comités de jumelages**

Tout au long de l'année, l'ACJL est régulièrement sollicitée par ses adhérents pour rechercher des solutions pratiques à certains problèmes qui se posent à eux : besoin d'un moyen de transport, d'un traducteur, d'un intervenant en langue... La démarche de l'association s'inscrit ainsi dans la mise en relation des adhérents et des comités de jumelages.

### **F.2. Commande groupée de produits bavarois pour les Marchés de Noël**

Les marchés de Noël représentant une manne financière non négligeable pour de nombreux comités de jumelages, l'ACJL a pris l'initiative de commander des produits bavarois typiques (bières, gâteaux et objets traditionnels issus de l'artisanat).

Grâce à des contacts privilégiés auprès de fournisseurs allemands, l'ACJL aura permis à 10 comités de jumelages de bénéficier de produits franconiens (bières, gâteaux et de décorations de Noël) pour un montant global de 6 254,74 € (5 996,01 € en 2015, soit une hausse de 4,32%). De plus,

un groupe de travail s'est mis en place en fin d'année 2016 afin de réfléchir à une diversification de ces produits pour les Marchés de Noël 2017.

## **Partie 2 : Implication des jeunes dans les jumelages**

### **A. Partenariats européens**

Le partenariat initié en 2012 avec des structures jeunesse allemande (Bezirksjugendring Mittelfranken) et polonaise (Eduq, Morena) dans le cadre du projet trinational d'échange de jeunes s'est poursuivi. L'ACJL annonçait lors de son Assemblée générale de 2015 qu'un projet de mallette pédagogique, à disposition des comités de jumelages était en cours de préparation et devait se concrétiser en 2016. Malgré de nombreux échanges avec nos partenaires, nous avons dû nous retirer de ce projet, celui-ci ne répondant pas à nos attentes et devenant trop complexe au regard de notre programme d'activités et du peu de temps disponible pour notre chargée de mission.

### **B. Aide à la mobilité des jeunes et à la recherche de financements**

L'ACJL est régulièrement amenée à favoriser la mobilité des jeunes entre les communes jumelées de la région : recherche d'une famille d'accueil, d'un stage, d'un emploi saisonnier, d'un moyen de transport... Il s'agit souvent d'échanges avec la Moyenne-Franconie, qui s'organisent en partenariat avec Sylvie FEJA, du service *Regionalpartnerschaften* du Bezirk.

La chargée de mission fournit également des informations sur les financements mobilisables auprès des partenaires publics et institutionnels (OFAJ, aides régionales de mobilité, Erasmus+, service civique à l'international...).

## **Partie 3 : Partenariats**

### **A. Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine**

Fin mai, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a convoqué la réunion annuelle de la Commission de coordination, comme prévu dans la convention. Ce moment d'échange permet de rendre compte des actions menées par l'ACJL en faveur des jumelages et de la coopération européenne et internationale. Les projets de l'association sont discutés et validés par les élus régionaux eux-mêmes force de proposition.

Au cours de l'année 2016, deux autres rencontres se sont déroulées avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine, notamment dans le cadre de l'élargissement et de la mise en place des nouveaux services et de nouvelles politiques. Un premier rendez-vous en septembre a permis de présenter les nouvelles équipes (tant au niveau de l'ACJL que de la Région), puis fin décembre de rencontrer Monsieur Jean-Michel ARRIVE, Directeur Europe et international du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Ces deux rencontres ont permis d'envisager le positionnement de l'ACJL dans la politique des jumelages voulue

par la région et de nous identifier comme acteur principal des jumelages en Nouvelle-Aquitaine. Une demande de subvention de 12 000 euros a par ailleurs été demandée pour 2017 au titre de l'élargissement à la Nouvelle-Aquitaine et du 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'ACJL le 24 juin 2017.

## **B. Maison de l'Europe en Limousin**

La Maison de l'Europe en Limousin et l'ACJL entretiennent toujours des relations étroites puisqu'elles partagent les mêmes locaux, ainsi qu'une salariée en poste mutualisé. Les deux bureaux se sont réunis au cours de l'année pour discuter des activités communes. Les deux associations participent aux conseils d'administration et assemblées générales respectifs. L'ACJL a également participé au village de l'Europe dans le cadre du joli mois de l'Europe.

## **C. AFCCRE**

L'ACJL a de nouveau adhéré en 2016 à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE). Ce réseau permet de bénéficier d'informations actualisées sur la politique européenne en matière de jumelage et de coopération, ainsi que de propositions de formations pour les salariés, bénévoles et élus.

L'association a organisé en lien avec l'AFCCRE le 14 octobre à Isle (87) une journée de formation intitulée « *Jumelages et partenariats européens : mode d'emploi* ». Cette réunion a réuni une vingtaine de personnes recrutées à l'échelle locale et qui représentaient aussi bien des comités de jumelage et des collectivités par des élus, agents territoriaux ou salariés.

# **Partie 4 : Divers**

## **A. Participation à des manifestations**

L'ACJL a participé à de nombreuses manifestations, cérémonies de vœux, assemblées générales (13 AG) et réunions organisées par les communes jumelées et/ou leurs comités de jumelage. Elle a également participé au Forum des associations les 3 et 4 septembre 2016 pour la première fois à Limoges.

L'ACJL a participé à un séminaire sur les jumelages organisé par le comité de jumelage de Terrasson (Dordogne) le 19 mars 2016.

Le Président est également intervenu lors d'un séminaire sur les jumelages sur invitation de la Maison de l'Europe de Toulouse - Midi Pyrénées le 10 octobre 2016 à Toulouse. Maxime NEGREMONT était déjà intervenu en 2015 à un premier séminaire sur les jumelages organisé par la Maison de l'Europe de Toulouse. Après comment impliquer les jeunes dans les jumelages en 2015, l'ACJL est intervenue cette année sur la question centrale de la communication dans les comités de jumelage.

L'association a participé à la réunion bi-annuelle des comités de jumelage organisée par l'OFAJ du 21 au 23 octobre 2016 à Ecully (banlieue de Lyon). Elle aura été l'occasion de créer de nouvelles dynamiques avec de nouveaux partenaires régionaux.

## **B. Vie de l'association**

### **B.1. Réunions du Conseil d'administration**

Les administrateurs de l'ACJL se sont réunis 6 fois au cours de l'année 2016 pour des réunions du Conseil d'administration. Ces réunions sont l'occasion de faire le point sur les différentes actions menées par les comités de jumelage des trois départements, permettent de mettre en place les actions de l'association, de débattre des sujets courants des comités de jumelages et des entités adhérentes. Tout au long de l'année, ils ont été plus que jamais des temps de réflexion pour ouvrir des perspectives à notre projet associatif en relation avec le nouveau contexte territorial de la Région Nouvelle-Aquitaine. C'est au cours de ces réunions que sont planifiés les échanges d'expériences, rencontres régionales, et commissions de travail.

### **B.2. Assemblées générales**

- Samedi 9 avril 2016 à Arnac-Pompadour (AG ordinaire)
- Samedi 5 novembre 2016 à Nieul (AG extraordinaire)

### **B.3. Changement de présidence**

Après 9 ans passés à la tête de la présidence de l'association, Liliane DURAND-PRUDENT a cédé sa place à Maxime NEGREMONT, élu de la commune d'Isle (Haute-Vienne) lors de l'Assemblée générale du 9 avril 2016 à Arnac-Pompadour (Corrèze). Son mandat est de 2 ans renouvelable.

### **B.4. Recrutement d'une nouvelle chargée de mission**

Suite au départ de Pierre-Louis MANOUVRIER, l'ancien chargé de mission, en juin 2016, il a fallu recruter une nouvelle chargée de mission en lien avec la Maison de l'Europe en Limousin, avec qui l'emploi est mutualisé. Après 72 candidatures examinées et 7 personnes reçues en entretien, c'est Alicia BEUCHER qui a été retenue et qui a pris ses fonctions le 5 septembre 2016.

### **B.5. Agrément Service civique**

Pour développer au mieux notre activité en Nouvelle-Aquitaine, mais aussi soutenir notre chargée de mission dans ses nombreuses activités quotidiennes, le Conseil d'administration de l'ACJL a décidé d'autoriser le Président à déposer une demande d'agrément Service civique auprès de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine. Cet agrément a été validé fin novembre 2016, faisant que l'ACJL peut accueillir des volontaires en Service civique pour une durée de 3 ans (renouvelable). Les trois premiers volontaires auront une mission de 7 mois chacun, contre 8 pour le quatrième volontaire (pour la période de 3 ans).

Après avoir reçu 13 candidatures et 7 jeunes en entretien, l'ACJL a décidé, par la suite, de sélectionner Chloé ROBERT, 20 ans, comme la toute première volontaire en Service civique de l'association. Chloé a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> février 2017.

#### **B.6. Prix Marc SANGNIER**

L'ACJL a déposé sa candidature en 2016 au Prix de la démocratie sous l'égide de la Fondation Marc SANGNIER, prix récompensant des initiatives citoyennes. Malheureusement, la candidature de l'ACJL n'a pas été retenue cette année.

#### **B.7. Week-end de l'amitié et de la jeunesse d'Europe (Oradour-sur-Glane)**

L'ACJL a été contactée par la commune d'Oradour-sur-Glane pour être partenaire du Week-end de l'amitié et de la jeunesse d'Europe qui se tiendra dans la commune en septembre 2017. Cet événement sera notamment l'occasion d'accueillir une troupe allemande de Cadolzburg (ville jumelée avec Le-Palais-sur-Vienne) pour deux représentations de la comédie musicale Mademoiselle Marie et qui sera jouée pour la première fois en France à ce moment-là. La comédie musicale retrace les relations franco-allemandes d'après-guerre et évoque en particulier le drame d'Oradour-sur-Glane. Des manifestations sportives et des visites culturelles rythmeront ce grand week-end.

#### **B.8. 30 ans de l'ACJL**

L'ACJL a réuni plusieurs groupes de travail en 2016 pour prévoir l'organisation des 30 ans de l'association qui auront lieu le Samedi 24 juin 2017 à Limoges.